
Le code vestimentaire



Je me respecte quand je suis habillé convenablement selon les saisons.

Vêtements pour le haut du corps :

qui couvrent les épaules, la poitrine, le ventre et les sous-vêtements. Ex. : t-shirt, blouse, chemise, camisole à bretelles larges etc. De plus, je porte des vêtements qui véhiculent des messages positifs.



Vêtements pour le bas du corps :

des pantalons, des capris (pantalons 3/4), une robe, etc. Les bermudas et les jupes qui arrivent près des genoux.



Vêtement pour la saison froide :

une paire de bottes, une tuque, des gants ou des mitaines et des pantalons de ski tout au long de la période ciblée par la direction de l'école.



Chaussures :

espadrilles à velcro ou à lacets, souliers à semelles basses, sandales qui s'attachent.



Chapeau et casquette :

au casier.

